Paris, 5 novembre 2015

Et maintenant… que va-t-il faire ?

F. PEROL vient d'obtenir le renouvellement par anticipation de son mandat comme Président du Directoire de BPCE.
A cette occasion, l'UNSA rappelle trois revendications majeures soutenues depuis plusieurs mois : l'amélioration des conditions de travail ; la prévention des risques psychosociaux et l'amélioration du fonctionnement de BPCE SA en tant qu'entreprise.

DE TOUS CES GENS QUI L'INDIFFERENT…

S'il s'est toujours placé comme « patron » du Groupe BPCE, F. PEROL n'a pas vraiment incarné celui de BPCE SA dans son fonctionnement quotidien. L'organisation de la gouvernance actuelle a probablement favorisé un mode de fonctionnement « en silo », très vertical et avec peu de transversalité. Dans ce système, personne n'a jamais représenté les intérêts de l'entreprise BPCE SA. De ce fait, certains arbitrages n'ont jamais été rendus, par exemple à l'occasion de l'AQR, avec les conséquences que l'on connaît, alors que l'UNSA avait fait des propositions pour empêcher que la situation ne se dégrade.

D'UNE DIRECTION QUI N'Y PEUT RIEN…

Lorsque personne n'est responsable, même si des problèmes sont clairement identifiés, il est bien connu que personne ne fait rien. D'année en année, des dysfonctionnements sont régulièrement mis en évidence, sans que personne ne se saisisse vraiment des problèmes pour les régler : animation managériale trop souvent défaillante, experts brillants qui ne font pas nécessairement de bons managers, recours excessif à des prestataires vidant parfois de sens les fonctions de certains salariés, utilisation des technologies de communication souvent déviante (mails envoyés nuitamment, voire pendant le week end, à l'aide de smartphones largement distribués), une informatique locale qui ne cesse de se dégrader depuis plusieurs années malgré les efforts des équipes, des conditions matérielles de travail de plus en plus difficiles avec des aménagements qui ne tiennent pas compte des possibilités existantes en matière d'isolation phonique (notamment), des relations sociales plus formelles qu'utiles, des risques psychosociaux accrus …

A quand un vrai patron de la grande PME qu'est BPCE SA, avec une attention particulière pour les salariés, avec un réel pouvoir sur tous les directeurs pour faire taire la guerre des chefs, empêcher le travail en silo et prévenir les risques psychosociaux ?
A quand un vrai dirigeant pour l'entreprise BPCE SA qui ne soit pas tourné seulement vers l'avenir du Groupe dans son ensemble ?
A quand un chef d'entreprise qui défende BPCE SA auprès des dirigeants des CE et des BP en valorisant le travail fourni par les salariés autrement que comme une charge financière ?

N'Y A-T-IL VRAIMENT RIEN A FAIRE ?

L'organe central existe en tant que tel, avec ses 1500 salariés.
Le rôle, les missions, les activités de BPCE SA doivent être réaffirmées vis-à-vis des maisons mères.
Le positionnement vis-à-vis de Natixis doit être de nouveau clarifié. Si une fusion financière avec Natixis est peu probable, une fusion opérationnelle est toujours possible pour des activités supports ou financières.
Comme l'UNSA l'a maintes fois souligné en Comité d'entreprise, BPCE SA ne peut pas faire indéfiniment des pertes. Mais l'amélioration de ses performances financières ne doit pas se faire au détriment de ses activités et de l'emploi.

L'organe central doit avoir une véritable identité sociale.
Cela doit se traduire et s'incarner par des fonctions propres ayant une véritable autorité transversale qui s'impose à tous sur des sujets comme les ressources humaines, l'informatique locale, les services généraux, l'organisation de BPCE SA …
BPCE SA a besoin d'un patron pour les coordonner, quel que soit le titre (Directeur Général, Secrétaire Général…) qu'on lui donne.

L'UNSA déplore les relations sociales plus formelles qu'utiles, en dépit de demandes pourtant répétées sur des sujets très divers : organisation du travail, télétravail, handicap, gestion proactive des carrières, prévention des risques psychosociaux…
Le constat est amer : la Direction n'envisage aujourd'hui de négocier que lorsqu'elle a le dos au mur.
Pourtant, le Groupe n'est pas inactif. Il serait peut-être bon de s'inspirer de ce qui est en train de se négocier dans les branches Banque Populaire et Caisse d'Epargne, concernant les conditions de travail au sens large, qui englobent la plupart des sujets qui nous préoccupent aujourd'hui.

M. PEROL, dites rapidement aux salariés ce que vous souhaitez faire de BPCE SA.
M. PEROL, faites en sorte que BPCE SA existe en tant que véritable entreprise au profit de l'ensemble de ses salariés.
M. PEROL, acceptez d'ouvrir des négociations sur les conditions de travail dans l'entreprise BPCE SA.

L'UNSA s'inscrit, tant au niveau de BPCE SA que du Groupe, dans une dynamique positive pour aboutir à des accords, alors faites en sorte que les relations sociales deviennent plus utiles que formelles.

www.unsabpcesa.org

Le bureau UNSA BPCE

UNSA BPCE – 50 av Pierre Mendes France 75013 PARIS
Délégués syndicaux : Hervé BARRET tél : 4 45 34 / Jean-Luc DÉBARRE tél : 4 42 61 / Didier GIRAUD tél : 3 66 08 / Florence PREVOSTEAU tél 4 45 42